

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 309 Formuler des plans de soins - Focus maladies aiguës			
Code	PAIR3B09	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be) Giuseppina BREMBATI (giuseppina.brembati@helha.be) David LEPORE (david.lepore@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) <u>HELHa Tournai - Salines</u> Nathalie DESCHEEMAEKER (nathalie.descheemaeker@helha.be) Philippe MALVAUX (philippe.malvaux@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Geanina-Loredana CURCA (geanina-loredana.curca@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et les données du client dans ses différentes dimensions.
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales).
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B09A	Pathologies chirurgicales et soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	24 h / 2 C
PAIR3B09B	Chirurgie gynécologique et soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	24 h / 2 C
PAIR3B09C	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B09A	Pathologies chirurgicales et soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	20
PAIR3B09B	Chirurgie gynécologique et soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	20
PAIR3B09C	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement. Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies chirurgicales et soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique			
Code	21_PAIR3B09A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Philippe MALVAUX (philippe.malvaux@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Geanina-Loredana CURCA (geanina-loredana.curca@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 309 : Formuler des plans de soins - Focus maladies aiguës

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 309 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 309

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et les données du client dans ses différentes dimensions
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillance spécifiques à un moment précis et à la situation du client

Acquis d'apprentissage de l'activité /objectifs

Pour les pathologies chirurgicales et les plans de soins étudiés en lien avec les systèmes urinaire, digestif l'apprenant sera capable:

- d'expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- de citer les causes
- d'expliquer les manifestations cliniques

- de justifier les buts et indications des examens
 - de citer les résultats normaux
 - d'expliquer les principales causes des résultats perturbés
 - de décrire les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- de citer, pour les médicaments administrés, les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets secondaires à surveiller, les tests de surveillance préconisés
- A partir d'une situation clinique concrète relative aux problématiques chirurgicales en lien avec les systèmes urinaire, digestif, l'apprenant sera capable:
- d'élaborer un profil médical qui témoigne des liens entre les données recueillies
 - de sélectionner les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration en faisant des liens entre les données issues du bilan d'indépendance et du profil médical.
 - de choisir les interventions adaptées à la situation à partir du plan de soin de référence de la pathologie concernée
 - de sélectionner dans le plan de soin guide d'un DI les interventions adaptées à la situation.
 - de proposer une programmation adaptée
 - de choisir une échelle, une grille de résultats
 - d'enregistrer les données à l'aide d'un support de communication
 - d'identifier les informations à fournir au client sur le processus de sa maladie, la préparation, le déroulement, la surveillance et les complications éventuelles des examens, des interventions, des traitements prescrits et des appareillages.
 - De fournir les conseils pour que la personne identifie les mesures de promotion et de protection de la santé (hygiène de vie et alimentation)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée (2 ECTS) 24h

A. Pathologies chirurgicales spécialisées (16 h)

1. Chirurgie gastrique+ complications
2. Chirurgie de l'obésité+ complications
3. Chirurgie hernie hiatale + complications
4. Résection segmentaire du foie + complications
5. Chirurgie du grêle et du colon, rectum + complications
 - a. Proctologie +complications
6. Chirurgie du rein + complications

B. Soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée (8 h) - raisonnement clinique (2h) = (10h)

1. Diagnostics infirmiers prévalents
 - Rétablissement postopératoire retardé
 - Motivation à améliorer ses connaissances (stomisés, obésité)

Développés en gynécologie

- Image corporelle perturbée
 - Dysfonctionnement sexuel
 - Relation avec partenaires à améliorer
2. Suspensions de complications médicales prévalentes

Développés en gastroentérologie

- Iléus paralytique
- Fistule
- Péritonite
- Déséquilibre hydro électrolytique

Développés auparavant

- Thrombose veineuse profonde
 - Hémorragie
3. Plan de soins pour un client avec une chirurgie de l'intestin avec stomie (4h)
 4. Plan de soins pour un client avec gastroplastie / gastrectomie totale (4h)

Démarches d'apprentissage

Syllabus, ppt, cas concret

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Voir notes de cours

Supports

Ppt sur Connect'ED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique

se fera par un examen écrit en juin. L'examen vaut 20 points sur les 40 points de l'UE.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour la 3^{me} période d'évaluation.

L'évaluation de l'activité d'apprentissage se fera sur base d'un ou plusieurs cas cliniques.

Des questions supplémentaires peuvent être posées en lien soit avec la pathologie ou les soins infirmiers.

Les 20 points sont répartis en :

- 7 points pour les soins infirmiers
- 13 points pour la pathologie

Cet examen peut mobiliser les compétences et acquis d'apprentissage des blocs 1 et 2.

L'UE peut ne pas être validée après délibération en cas de non-maitrise de connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'activité d'apprentissage.

Ces modalités sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS.

L'annexe à la fiche ECTS est communiquée lors du cours et disponible sur connectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Chirurgie gynécologique et soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique			
Code	21_PAIR3B09B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 309 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

- 4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- 4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage
- 4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

- 4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- 4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 309

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et les données du client dans ses différentes dimensions
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillance spécifiques à un moment précis et à la situation du client

Acquis d'apprentissage de l'activité /objectifs

Pour les pathologies de gynécologie et les plans de soins étudiés, l'apprenant sera capable, dans une situation concrète de :

- Définir les termes spécifiques
- Expliquer la physiopathologie (définition, mécanisme)
- Citer les causes principales des différentes pathologies étudiées
- Expliquer les manifestations cliniques, les modes d'évolution, les complications

- Expliquer les examens diagnostiques en y incluant le but, les modalités, la préparation, la surveillance
- Citer les principales causes des résultats perturbés
- Expliquer les points essentiels des traitements médicaux et / ou chirurgicaux en lien avec la physiopathologie (y compris la pharmacologie)
- Expliquer le bilan et les soins pré opératoires spécifiques en chirurgie gynécologique
- Sélectionner les DI et suspicions de complications en faisant des liens entre les données issues de l'évaluation infirmière
- Choisir les interventions adaptées à la situation à partir du plan de soin de référence de la pathologie concernée
- mettre en œuvre le protocole de surveillance
- Sélectionner dans le plan de soins guide d'un DI, les interventions adaptées à la situation
- Proposer une programmation des soins adaptée
- Identifier les informations à fournir à la cliente sur le processus de sa maladie, la préparation, le déroulement, la surveillance et les complications éventuelles des examens, des interventions, des traitements prescrits et des appareillages.
- Adapter les conseils pour que la cliente identifie les mesures de promotion et de protection de la santé (hygiène de vie, alimentation)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chirurgie gynécologique et soins infirmiers spécifiques (2 ECTS) 24h (20h + 4h PGSI)

A. Pathologies gynécologiques (12h)

1. Chirurgie de l'utérus + complications (3h)
2. Chirurgie ovarienne + complications (1h)
3. Chirurgie du sein + complications (4h)
4. Divers (4h)
 - a. Pathologies infectieuses
 - (1) Infections pelvienne, endométrique, pelvienne (infections sexuellement transmissibles - bactériologiques)
 - b. Infertilité + fécondation in vitro
 - c. Ménopause

B. Soins infirmiers gynécologiques spécifiques et raisonnement clinique

1. Plan de soins pour une femme avec une chirurgie du sein
 - Le dépistage du cancer du sein et l'auto examen des seins
 - Protocole pré et post op. tumorectomie, mastectomie, quadrantectomie, curage axillaire
 - Appareillages, surveillance et complications spécifiques
 - Identification des suspicions de complications et DI à partir de situations cliniques diversifiées ;
 - Plan de soins de référence
 - Conseils à donner avant le retour à domicile
 - Impact psychique du cancer du sein et approche relationnelle d'une femme opérée suite à ce dernier
 - Conférence de l'Association « vivre comme avant »
 - Information sur la « clinique du sein »
 - Chirurgie de reconstruction : différentes méthodes, principe, avantages, complications, surveillance en post opératoire
2. Plan de soins pour une femme qui présente une incontinence urinaire
 - Protocole pré et post op
 - Surveillance spécifique et identification des complications après une chirurgie TOT-TVT
 - Conseils à donner avant le retour à domicile
 - Plan de soins de référence
3. Plan de soins à l'opérée d'hystérectomie
 - Protocole pré-op et post-op ; appareillages, surveillances et soins spécifiques
 - Identification des suspicions de complications et DI à partir de situations cliniques diversifiées ;
 - Plan de soins de référence
 - Conseils à donner avant le retour à domicile

Démarches d'apprentissage

Les notions théoriques sont enseignées en classe complète.

La conférence avec l'association « Vivre comme avant » nécessite pour une meilleure interactivité des groupes de plus ou moins 20 étudiants et un atelier d'une heure

Chaque thème abordé est travaillé sur base de cas concret

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Syllabus et supports sur connectEd

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique

se fera par un examen écrit en juin. L'examen vaut 20 points sur les 40 points de l'UE.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour la 3^{me} période d'évaluation.

L'évaluation de l'activité d'apprentissage se fera sur base d'un ou plusieurs cas cliniques.

Des questions supplémentaires peuvent être posées en lien soit avec la pathologie ou les soins infirmiers.

Les 20 points sont répartis en :

- 10 points pour les soins infirmiers
- 10 points pour la chirurgie gynécologique

Cet examen peut mobiliser les compétences et acquis d'apprentissage des blocs 1 et 2.

L'UE peut ne pas être validée après délibération en cas de non-maitrise de connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'activité d'apprentissage.

Ces modalités sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS.

L'annexe à la fiche ECTS est communiquée lors du cours et disponible sur connectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements

de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Code	21_PAIR3B09C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces exercices sont intégrés dans les activités d'apprentissage de l'UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalués

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).